

Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210 Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2509 465

Le 17 octobre 2025

OBJET:

Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant le Festival Western de St-Tite

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 16 septembre 2025, visant à obtenir les documents suivants :

- 1. Le nombre de dossiers ouverts de la Sûreté du Québec lors du Festival Western de St-Tite, entre le 5 et le 14 septembre 2025, incluant :
 - Les données ventilées pour chaque jour;
 - Les causes de ces dossiers;
- Toutes données comparables pour les éditions des années 2023 (8 au 17 septembre 2023) et 2024 (6 au 15 septembre 2024);

Conformément à la *Loi sur l'acc*ès, nous vous transmettons ci-joint un tableau faisant état des renseignements que nos systèmes d'information nous permettent d'extraire, soit le nombre de dossiers de la Sûreté du Québec, en fonction de l'infraction, lors des trois (3) dernières éditions du Festival Western de St-Tite.

Puisque nous ne détenons pas de code spécifique lié à cet événement, seules les données de la Sûreté du Québec concernant la MRC de Mékinac ayant une mention associée au « festival western » ont pu être repérées et extraites de nos systèmes d'information.

Également, les données liées à des événements de nature confidentielle ont été retirées (articles 28(3) et 29 de la Loi sur l'accès).

Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives et qu'il est difficile d'en contrôler la qualité puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : <a href="mailto:accessore="

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Émilie Roy Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels



Nombre de dossiers de la Sûreté du Québec, en fonction de l'infraction, au Festival Western de St-Tite de 2023 à 2025*

INFRACTION	2023											2024											2025**						
	08-sept	09-sept	10-sept	11-sept	12-sept	13-sept	14-sept	15-sept	16-sept	17-sept	TOTAL 2023	06-sept	07-sept	08-sept	09-sept	10-sept	11-sept	12-sept	13-sept	14-sept	15-sept	TOTAL 2024	06-sept	07-sept	08-sept	11-sept	12-sept	13-sept	TOTAL 2
ADMINISTRER SUBSTANCE																		1		1		2					1		1
AGRESSION ARMEE OU LESIONS NIVEAU 2									1		1		1		1							2		1				1	2
AGRESSION SEXUELLE																								1	1		1	1	4
ASSISTANCE AUX AMBULANCIERS																			1		1	2							
ASSISTANCE PUBLIC		2									2		1	1						2	1	5							
ASSISTANCES AUTRES																								1					1
AUTRES VOIES DE FAIT																1						1							
AUTRES VOLS 5000\$ ET -									1		1																	1	1
BOUTEILLES NON TIMBREES									-		_	1										1		1		1		-	_
BRIS D'ORDONNANCE					1					1	2	1						1				1		+		+			
CAPACITE AFFAIBLIE ALCOOL	1	1					1		1	1	5			1				-	2		1	4		+		+			
CAPACITE AFFAIBLIE ALCOOL/DROGUE		1							1	-	1			-					2		1	-		1	+	+			
									1		_													-		-			
CHICANE DE FAMILLE					-			1			1			1								1		-	+	-			
COCAINE POSSESSION					-				2		2													-	+	-			
COCAINE TRAFIC									1		1																		
COLLISION DOMMAGE MATERIEL 2000\$			1	1							2	3		1				1			1	6							
COLLISION DOMMAGE MATERIEL -2000\$					1	1		2		1	5																		
COLLISION HORS CHEMIN PUBLIC BLESSE																			1			1							
COLLISION BLESSES LEGERS			1						2		3						2			2	2	6							
COMMUNICATIONS INDECENTES HARCELANTES																							1						1
CONDUITE CAPACITE AFFAIBLIE LESIONS																			1			1							
CONDUITE VEHICULE PENDANT INTERDICTION		1									1																		
DELIT DE FUITE LESIONS									1		1																		
DELIT FUITE DOMMAGE MATERIEL			1			1					2							1			1	2							
DEMANDE ORDONNANCE INTERDICTION ARMES	1										1					1						1							
DISPARITION AUTRE			1							1	2					-					1	1							
DISPARITION FOYER NATUREL			-							-	_			1							-	1		1		1			
ETAT MENTAL PERTURBE					1			1	1	2	4			2	1	+		1		1	1	6	1	1	+	1			3
INCENDIE AUTRES BIENS								1	1		-				1			1			1	1	1	-	+	1			3
INFORMATION DU PUBLIC				1							1										1	1		+	+	+			
INFRACTION CAUTIONNEMENT				- 1	1						1					-								1	-	+		1	1
					-																			-	+	-			
INTRO PAR EFFRACTION DANS RESIDENCE					-																			-	+	-		1	1
MARCHANDISE TROUVEE		1			-						1													-					
MANDAT ARRESTATION EXECUTE PAR AUTRE UNITE																												1	1
MEFAIT (GRAFFITI) 5000\$		1									1																		
MEFAITS 5000\$ - SUR VEHICULE			1								1		1	1	1							3							
METHAMPHETAMINES POSSESSION TRAFIC													1						1			2							
MORT - NATURELLE												1										1							
PERSONNE INTERPELLEE		1						1			2		1						1			2	1						1
POSSESSION D'ARMES														1								1							
PROFERER DES MENACES				2							2			1		1				1		3		1					1
REFUS ALCOOL-DROGUE													1									1							
REGLEMENTS MUNICIPAUX	2	1	1		1			3	1	1	10		1			1	1	3	2	4		12					3	3	6
SECURITE DEVELOPPEMENT COMPROMIS																												1	1
SYSTEMATIQUE/ACCES												3										3							_
VEHICULE REMISE	2	2	1				1			2	8	,	1			1				2		4							
VOIE DE FAIT AGENT PAIX			1				-				1		-														1		1
VOIE DE FAIT AGENT PAIX VOIE DE FAIT POLICIER			1		1			1			1					1								-	+	+	1	1	
VOIES DE FAIT POLICIER VOIES DE FAIT NIVEAU 1	2				-	2		2	5		11		4			-		2		1	2	9	1		-	1	2	1	4
	2					2		2	5				4					2		1	2	9	1	1		1	2		4
VOL 5000\$ - A L'ETALAGE		1									1																		
VOL 5000\$ - VEHICULE					1						1			1								1							
VOL 5000\$ - DE SAC A MAIN										1	1																		
VOL AUTOMOBILE VOL MOTOCYCLETTE																				4	4	8							
				_																1	1	2							

Source: Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique Sûreté du Québec Mise à jour: 2025-09-25

Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives et qu'il est difficile d'en contrôler la qualité puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec

^{*} Veuillez noter que ces données comprennent uniquement les dossiers de la Sûreté du Québec et que les dossiers non fondés ne sont pas inclus. Également seules les données de la Sûreté du Québec concernant la MRC de Mékinac ayant une mention associée au Festival Western ont pu être repérées et extraites de nos systèmes d'information.

**Les données pour l'année 2025 sont incomplètes en raison des délais d'alimentation dans nos systèmes d'information.